

Premier coup de pioche après 14 ans d'attente

MONTHEY Lancé en... 2002, le projet de résidence dans le quartier du château est enfin entré dans une phase concrète depuis une semaine.



DÉMOLITION Les travaux de démolition dureront jusqu'à la fin de la semaine. Les deux nouveaux lotissements devraient sortir de terre pour fin 2017.

INFOGRAPHIE LDD/SACHA BITTEL

FABRICE ZWAHLEN

Le projet de la résidence Le Château de Monthey aura fait couler des litres d'encre (voir encadré) depuis son lancement en... 2002. Il entre, enfin, dans une période concrète. L'architecte François-Victor Lambert, n'en sera cependant finalement pas son concepteur.

«J'ai vendu les huit derniers appartements de mon projet sis à la ruelle des Anges à un promoteur, Raymond Bruchez (RB Immo SA à Bagnes). Le deal prévoyait également que je lui cède le projet du château, moyennant d'en être l'architecte. Au final, celui-ci a préféré confier le mandat à une entreprise générale (ndlr: afin de mieux coordonner les travaux. Ladite firme n'a pas encore été désignée, elle le sera pour fin mars). A mon âge (plus de 70 ans), je préfère laisser tomber et prendre ma retraite au Portugal.»

21 logements à vendre

Le projet de base consistait à construire deux immeubles mitoyens sur quatre étages habitables, séparés par un jardin arborisé. L'un comprenant cinq appartements et l'autre huit, situés sur l'ancien parking du quartier, à proximité de l'édifice historique et sur l'emplacement de deux maisonnettes. «Désormais, il faut parler d'un total de 21 logements», précise Olivier Rieser, patron de l'agence immobilière monthey-sanne éponyme, courtier dans ce dossier. «Il s'agit de deux studios de

43 m², de treize 2,5 pièces (63 à 74 m²), de quatre 3,5 pièces (entre 97 et 112 m²) et de deux 4,5 pièces (99 et 101 m²).»

Tous ces appartements sont à vendre. «La piste de la location n'est pas éliminée pour autant. Elle pourrait revenir d'actualité selon l'évolution de la commercialisation.»

UNE SAGA LONGUE DE PLUS D'UNE DÉCENNIE

La première consultation publique concernant ce projet immobilier remonte à décembre 2002. Elle a fait l'objet de diverses oppositions, notamment du Vieux-Monthey. Consultée, la commission cantonale de protection des sites recommande à l'architecte d'apporter certaines modifications au niveau des façades. Une deuxième mise à l'enquête, fin 2003, débouche sur de nouvelles réactions négatives émanant de privés et de Patrimoine Suisse.

Le dossier passe ensuite en main de la commission cantonale des constructions (CCC) qui donne l'autorisation de construire et de démolir les bâtiments existants fin 2005. Cette décision est contestée auprès du Conseil d'Etat qui rejette le recours des opposants en mars 2008. Le dossier est alors porté devant le Tribunal administratif cantonal (TAC), qui statue en faveur des plaignants en octobre 2008. Le règlement cantonal de police précise qu'on ne

Parking communal

Selon Olivier Rieser, plusieurs futurs propriétaires de 2,5 pièces songent ensuite à les louer à des tiers. «Nos prix de vente se situent dans la partie haute de la moyenne des prix du marché

(345 000 francs pour un 2,5 pièces et 575 000 francs pour les 3,5 et 4,5 pièces). Ils sont dus à la situation géographique du complexe (ndlr: à deux minutes à pied du centre-ville) et à des coûts de construction très chers, notamment liés aux fouilles et à la stabilisation du terrain.»

Le complexe bénéficiera d'un parking. Le rez-de-chaussée, couvert, sera communal (15 places) et comptera également des emplacements pour les motos et les vélos. Le premier sous-sol, privatif, comprendra 21 cases.

Démolition en cours

Toutes les autorisations de construire sont entrées en force. «Nos demandes de modification de façades et du nombre de places de parking n'ont pas soulevé d'oppositions», souligne Olivier Rieser. «Notre volonté était de créer des appartements plus petits que ceux prévus à la base par François-Victor Lambert. D'où une augmentation de trois places en sous-sol.»

Les travaux de démolition entamés voici dix jours s'achèveront en fin de semaine. Ils seront suivis dès lundi par ceux de terrassement prévus durant deux mois. «Nous prévoyons une livraison des logements pour le dernier trimestre 2017», conclut le Chablaisien. ○

ÉLECTIONS COMMUNALES VAUDOISES Listes du 2^e tour déposées

L'Entente Aiglonne a tenté de former une liste d'opposition pour contrecarrer la volonté du PLR de conserver ses quatre sièges au sein de la municipalité d'Aigle. Si l'UDC a soutenu l'idée, ni AlternativeS-Les Verts ni le PS n'ont souscrit au projet. Chaque mouvement/parti se présentera donc sans apparentement à l'occasion du second tour des communales du 20 mars.

Le PLR alignera Grégory Devaud (2e du premier tour), Isabelle Rime (3e) et Marc-Olivier Drapel (4e). L'unique candidat du PS sera Pierre Ruggiero (5e). Arrivée 6e, Maud Allora défendra la bannière d'AlternativeS-Les Verts. L'UDC Jean-Luc Mayor (7e) repart. A l'Entente, Philippe Bellwald (10e) et Michel Martenet (11e) aussi.

Alliance de gauche à Ollon

A Bex, Daniel Hediger (Avançons), Jean-François Cossetto (Avançons), Pierre Rochat (PLR), Emmanuel Capancioni (PLR) et Pierre-Yves Rapaz (UDC) s'allient afin d'en découdre avec le quatuor socialiste formé d'Eliane Desarzens, Pierre Dubois, Christophe Simeon et de Jacques-Olivier Budry. Troisième PLR, Corinne Mösching-Hubert n'est plus dans la course.

Du côté d'Ollon, le PS et les Verts feront cause commune. Septième dimanche, Alain Deriaz s'aligne désormais aux côtés des socialistes Jean-Luc Chollet (6e) et Josiane Panchaud

(9e). L'UDC Philippe Pastor (7e) se représente. Arrivés aux cinq premières places, les cinq PLR, abordent l'échéance sereinement.

Lavey-Morcles: élection tacite

A Villeneuve, le PLR a choisi de sacrifier le futur président du Conseil communal (en 2017) Aurélien Clerc en faveur de ses colistiers sortants (Corinne Ingold, Michel Oguey et Cédric Robert). La gauche alignera Dominique Pythoud et Annick Morier-Genoud. Dylan Karlen (UDC) et Alexandre Lachat (PDC) complètent la liste.

A Lavey-Morcles, le bon sens a triomphé. Crédité de 49% des suffrages dimanche, le duo de l'Entente roccane formé de Sonia Rihs et de Dominique Morisod a été élu tacitement. Ils conservent ainsi leur siège au sein d'une municipalité où l'on retrouvera également les trois PLR sortants. Election tacite également à Roche où Eric Portner complète le quatuor déjà élu.

Jan Sanden (Entente PLR) et Pierre-Alain Dubois (Leysin Libre) sont en ballottage favorables à Leysin, eux qui ont obtenu plus de 48% des voix au premier tour. L'ultime fauteuil devrait donc se jouer entre Daniel Nicklès (Forum socialiste) et le sortant Denis Rime (Leysin pour Tous). Enfin, respectivement six et quatre candidats visent l'exécutif de Corbeyrier et d'Ormont-Dessus. ○ FZ

AGENDA

DU 9 AU 12 MARS

Cours pour le permis de conduire

COLLOMBEY-MURAZ Les samaritains de Collombey-Muraz organisent un cours obligatoire pour le permis de conduire les 9 et 11 mars de 19 à 22 h et le 12 mars de 8 à 12 h. 120 francs. Inscriptions au 077 451 76 79 ou www.samachablais.ch.

MERCREDI 2 MARS

Fibromyalgie

MONTHEY Rencontre mensuelle de l'Association suisse des fibromyalgiques section Chablais aujourd'hui à 17 h au restaurant Le Market. Infos: 079 662 00 41.

MERCREDI 2 MARS

Cheval des neiges: animation annulée

CHAMPÉRY Prévues aujourd'hui, l'animation Cheval des neiges avec le centre équestre est annulée en raison des conditions climatiques défavorables à faible altitude.

MERCREDI 2 MARS

Soirée jeux

SAINT-MAURICE La ludothèque Agauludo organise une soirée jeux de société aujourd'hui de 19 h 30 à 22 h 30 environ. Pour adolescents et adultes, entrée libre. Infos au 079 393 49 03.

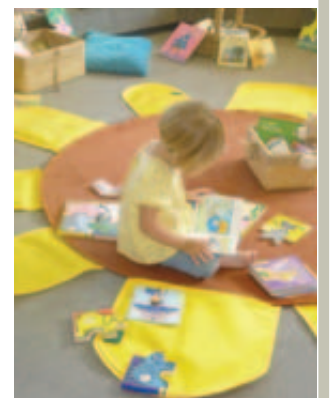
MERCREDI 2 MARS

Thé dansant

BEX Aujourd'hui de 15 à 17 h au café Le Took-Too, thé dansant avec Pierre Gervais au piano. Ouvert à tous. Entrée libre. Infos au 079 917 61 27.

JEUDI 3 MARS

Né pour lire et atelier d'éveil musical



COLLOMBEY-MURAZ Jeudi de 9 à 11 h à la bibliothèque communale, Né pour lire, rencontre amusante et informelle autour du livre organisée pour les enfants de 6 mois à 4 ans accompagnés de membres de la famille

En parallèle à cette rencontre et dans le cadre des 25 ans de la bibliothèque, atelier d'éveil musical gratuit sur inscriptions. Infos sur www.facebook.com/bibliocollombeymuraz.